

A savoir

Club lecture à la Bibliothèque

Le Conseil municipal des jeunes inaugure un club lecture au sein de la bibliothèque. Le jeudi, une fois toutes les six semaines, nous nous regrouperons afin de discuter et de débattre sur un

livre choisi puis lu. Nous donnerons notre avis et échangerons nos opinions. Ce club est ouvert aux jeunes de la commune de 10 à 16 ans. Première rencontre le jeudi 15 décembre à 18h15.

La vie associative

Fressines en fête

Soirée avant goût de Noël

Le samedi 26 novembre prochain, nous vous proposons notre soirée « Avant goût de Noël » à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Fressines. Attention les places sont limitées. Cette année, due à l'augmentation des tarifs, nous ne pouvons pas nous permettre de vous proposer un buffet de fruits de mer à volonté.

Nous ferons donc un service à l'assiette. Le prix est de 30 euros pour les adultes et ados à partir de 12 ans (Apéritif - Assiette Terre-Mer - Pintade farcie et ses accompagnements - Fromages salade - Dessert de Noël - Café, Thé Tisane), et de 15 euros pour les moins de 12 ans et la soirée dansante.

Un flyer avec le bon d'inscription vous sera distribué très prochainement ou vous a déjà été distribué dans vos boîtes aux lettres.

Contact et réservation : Myriam FOUCHÉ - 5 impasse Queue Grelet - 79370 FRESSINES - 06.98.48.28.72

ACAF

Le beaujolais nouveau aura lieu le jeudi 17 novembre à partir de 18h à la salle des fêtes. Cette année la soirée sera animée par Bruno Ligonnière.

Ambiance guinguette assurée !!!

Le marché de Noël aura lieu le dimanche 11 décembre de 10h à 18h à la salle des fêtes.

En collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves, cette année notre marché aura un air de vacances avec en plat principal un « poulet coco ».

On vous attend nombreux sous le soleil de FRESSINES.

L'équipe ACAF

Association des Parents d'Elèves

Suite à l'assemblée générale du 27 septembre, le nouveau bureau élu est composé de :

Présidente : Julie Dieumegard

Vice-présidente : Audrey Gonord

Secrétaire : Emmanuelle Gachet

Secrétaire adjointe : Laura Donneger

Trésorier : Arnaud Giraud

Trésorier adjoint : Maxime Herigault

et les autres membres Cindy Masse, Lucile Morillon, Magalie Pommier, Thomas Corgier et Florian Avril.

Les prochaines dates à retenir :

La commande de jus de pomme à rendre avant le 14 novembre.

La commande de sapins de Noël à rendre avant le 14

novembre.

Vous trouverez les bons de commande dans vos boîtes aux lettres et cahiers des enfants de l'école. Vos commandes seront disponibles le samedi 3 décembre, soit en retrait de 10h à 12h (l'adresse sera communiquée par mail une semaine avant environ), soit en livraison à domicile pour les sapins. Contact : ape.fressines@gmail.com et Facebook : ape ecole pierre moivot fressines

L' APE de Fressines

Les anciens élèves de l'école de Fressines

Les Anciens Elèves se sont réunis pour commencer à préparer les Retrouvailles de Mai 2023. Le thème choisi est : **les anciens commerçants et artisans de Fressines** dans les années 50 / 60.

Ils étaient très nombreux : 3 épiciers, 2 boulangers, 2 coiffeurs etc, nous en avons compté plus de 20 ! Cette recherche nous paraît très intéressante mais nous manquons de renseignements précis.

Si vous avez des documents, des photos ou des souvenirs à raconter, nous sommes preneurs ! N'hésitez pas à nous contacter.

Pour l'Association des Anciens élèves de l'école de Fressines, Hélène Barboteau 06.33.75.27.99 Annick Jamonneau 05.49.25.10.16

Métronome

L'Association Métronome propose le Samedi 29 Octobre 2022 à 20h30 dans la salle des Fêtes de Fressines un concert.

Pendant 2 heures Patrice chantera les classiques de la chanson française (Souchon, Renaud, Delpech, Ferrat, Julien Clerc, Vianney et bien d'autres). Réservez dès maintenant votre place par téléphone ou bien par SMS au 06.86.80.76.28. Entrée : 5 Euros

Réveillon St Sylvestre

Après 2 années sans pouvoir organiser cette manifestation, nous avons décidé de proposer à nouveau en cette fin d'année le réveillon de la St Sylvestre dans la salle des fêtes de Fressines avec l'orchestre Métronome qui a retrouvé sa chanteuse Caroline.

Si vous envisagez d'y participer vous pouvez dès à présent vous inscrire par téléphone ou bien par SMS au : 06.86.80.76.28.

De plus amples renseignements sur cette soirée (menu, prix, horaires) vous seront communiqués ultérieurement.



Edito

Cette rentrée a été marquée par plusieurs événements que nous avons enfin pu organiser.

Le premier, le vendredi 16 septembre, les présents ont pu apprécier le « temps de convivialité » autour du buffet dînatoire. Le 1^{er} octobre s'était au tour de nos aînés de se retrouver pour le traditionnel repas annuel qui dorénavant se tiendra tous les premiers samedis du mois d'octobre. Un temps fort pour eux avec une forte participation, preuve de l'attente qu'ils avaient à passer ce moment ensemble. En revanche la participation a été insuffisante le 24 septembre pour « l'atelier de jardinage » et le 8 octobre pour l'opération « nettoignons la nature ».

Le 13 septembre dernier, le conseil municipal s'est prononcé, à bulletins secrets, pour l'achat d'une parcelle constructible à la Rémondrière appartenant à Mr LEMAIRE, la parcelle AI 453 d'une surface de 14 171 m². Cette parcelle est remarquable par ses arbres dont un cèdre du Liban qui est classé. Le coût de cet achat est de 141 710 €, plus les frais.

Son financement sera assuré par un emprunt. Cet achat a un double objectif : créer un patrimoine foncier communal et surtout garder ce parc comme « poumon vert » au sein du centre bourg. Par ailleurs, l'action communale se poursuit. L'agrandissement du local technique devrait être livré dans les délais, début novembre. Il restera les aménagements intérieurs qui seront réalisés par nos agents au cours de l'hiver.

Au cimetière le mur d'enceinte est terminé et un portail métallique coulissant vient d'être installé. Les fondations pour l'accueil des agrès de l'espace « Fitness » (au bout du terrain multisports) ont été réalisées à la mi-octobre et l'installation

des 5 éléments est prévue pour le début novembre.

Les alarmes de sécurité au local technique, à la Mairie, à la salle des associations et au bar ont été installées.

Nous sommes particulièrement inquiets sur l'évolution de nos charges. Tout augmente de manières exponentielles et en premier lieu le poste énergie « électricité ».

Notre plan d'économie que nous avons lancé au printemps doit impérativement se poursuivre. Sur l'éclairage public après avoir installé des horloges « ASTRO » sur nos 23 postes de commande, nous pouvons maintenant régler l'éclairage à la demande.

Pour les illuminations de fin d'année, elles seront maintenues mais dans les conditions suivantes : installation de guirlandes avec ampoules à LED, exclusivement sur les bâtiments communaux (salle des fêtes, mairie, école, bibliothèque et un sapin sur la place des Charmilles), mise en route du 9 décembre et arrêt le 03 janvier, pas d'illuminations le matin et le soir allumage au coucher du soleil jusqu'à 22 h. Nous devons aussi agir au niveau du chauffage des bâtiments communaux (école et mairie). Le chauffage sera limité à 19 degrés et coupé tous les week-ends et pendant les vacances scolaires à l'école.

Malgré ces mesures drastiques nos coûts d'électricité pourraient atteindre sur l'année 2022 les 100 000 €, soit plus de 10 % du budget de fonctionnement annuel. Cette hausse pourrait se traduire par la remise en cause de certains investissements.

Nous ne sommes pas les seuls à devoir adopter un plan de rigueur. C'est également le cas de notre communauté de communes, Mellois en Poitou, qui a été classée dans le réseau d'alerte par la DGFIP. A terme, il va manquer 3 mil-

lions d'euros pour simplement équilibrer le budget de fonctionnement.

Finalement ce déficit n'est pas une surprise, il est dû à un manque de recette de l'ordre de 1.5 million par la suppression de la Taxe d'Habitation et par une hausse des charges, principalement sur la compétence école de 1.7 million depuis le transfert.

Vous l'aurez compris cette situation est intenable ! **Parallèlement, nous refuserons toute hausse d'impôt intercommunale** (d'ailleurs personne au sein de Mellois en Poitou ne l'évoque).

Il faudra donc prendre d'autres mesures radicales : retour de compétences aux communes (école, secours et incendie...), fermeture des piscines d'été ou retour aux communes, moins de service, révision du programme d'investissements... les élus devront trancher rapidement et dans la douleur.

C'est dans ce contexte difficile que Mellois en Poitou présente la stratégie du projet de territoire. Ce projet est d'orienter et de fédérer notre jeune communauté. Un avis est demandé aux communes.

Le conseil municipal, considérant qu'il y a d'autres dossiers urgents à régler au préalable d'un projet de territoire a voté contre ce projet de territoire. Il en a été de même sur le partage de la taxe d'aménagement.

Pour nous, pour le moment les décisions sont conditionnées au vote du pacte fiscal et financier qui doit reconnaître l'iniquité fiscale sur le territoire.

Vous le voyez les défis sont nombreux.

Nous vous proposons de vous retrouver pour la cérémonie du 11 novembre (voir programme en page 3), cérémonie qui se déroulera en présence d'un piquet d'honneur de l'ENSOA de St Maixent l'Ecole.

Bonne lecture et à bientôt.

Le Maire, Patrice FOUCHÉ

Mairie de Fressines

29 route de Mougou

79 370 Fressines

Tél: 05 49 73 98 73

mairie-fressines@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : accueil

téléphonique le lundi, mer-

credi et jeudi de 9h00 à 12h00,

accueil du public et télépho-

nique le lundi de 13h30 à

18h15, le mardi, mercredi et

jeudi de 13h30 à 17h30 et le

vendredi de 9h00 à 12h00 et

de 13h30 à 17h30.

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil Municipal

- Le travail du Conseil Municipal des jeunes
- Commission sécurité et environnement

- Atelier jardinage
- Opération « nettoignons la nature »
- Surveillance des chiens
- Destruction des nids de frelons asiatiques

- Commission voirie et bâtiment
- C.C.A.S
- Les autres décisions du Conseil Municipal

A savoir

- Cérémonie du 11 novembre
- Téléthon
- Club lecture à la bibliothèque par le conseil des jeunes

Vie associative

- Fressines en fête
- ACAF
- A P E
- Les Anciens de l'Ecole de Fressines
- Métronome
- Réveillon de la St Sylvestre

Les décisions du Conseil Municipal

Conseil des jeunes

Celui-ci se réunit régulièrement et 3 projets sont à l'étude : un club lecture, la création d'un potager partagé et la projection de film. Un budget prévisionnel pour l'année 2023 de 1000 € va être demandé au conseil municipal lors de la discussion du budget communal.

Club de lecture (voir en page 4)

Création d'un potager partagé

Celui-ci pourra être implanté sur l'espace vert derrière la mairie. Un appel aux dons pour des plantes sera fait prochainement par l'intermédiaire du Fressines infos.

Projection d'un film

Pour ce projet il est nécessaire d'acquiescer les droits de projection des films. Pour cela un premier contact a été pris avec une plateforme. Il faut maintenant affiner le projet.

Nadine LEDOUX, adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.

Commission sécurité et environnement

Atelier jardinage

Avec le Service des Eaux du Vivier de Niort Agglo, la commune de Fressines a organisé le **24 septembre 2022, de 9h30 à 12h30**, un nouvel atelier de jardinage sur « Pieds de murs ». Cet atelier, auquel **seulement 7 personnes** étaient présentes, L'objectif de cet atelier était d'expliquer comment investir par le végétal les linéaires de clôtures, de murets, de façades et de pignons des maisons pour fleurir et embellir tout en minimisant l'entretien.

Opération « Nettoyons la nature »

Fressines a participé, le **8 octobre 2022** à l'opération « Nettoyons la nature », sponsorisée par les centres E. Leclerc qui consiste à nettoyer les sites communaux souillés.

Le sponsor a fourni des kits de protection et la municipalité a organisé le ramassage des déchets abandonnés sur les voies communales. La commune avait ciblé, pour cette année, la D7, traversant la commune, la D5 à la Chesnaye et la route de Vaumoreau et le Bois de Moulay. **20 bénévoles**, dont 4 jeunes filles, (pour une population de **1750 habitants** !), ont répondu à l'appel de la commune. Ils ont ramassé, en 2 heures, sur un linéaire de 12 km, 300 litres de déchets !

Surveillance des chiens

Pour rappel, l'animal ne doit pas nuire au voisinage, ni porter atteinte à la sécurité ou à la tranquillité :

- Il est vivement conseillé que votre animal soit tenu **en laisse** sur les voies communales et de respecter la réglementation concernant la **muselière** pour certaines races de chiens.
- S'assurer que votre compagnon ne laisse pas de traces désagréables de son passage sur les **pelouses** et dans les **aires de jeux pour enfants**, ni devant la maison d'autrui, et le cas échéant, les ramasser.
- La **divagation des chiens** sur la voie publique

est **interdite**. Si vous voyez un chien errant, contacter la mairie. Il sera hébergé dans le chenil communal jusqu'à ce qu'on retrouve son maître.

Destruction des nids de frelons

Les premiers nids de frelons visibles sont apparus récemment à Fressines. Leurs destructions par la commune se font uniquement chez les propriétaires de parcelle **ayant sollicité expressément une intervention auprès de la commune** ou dans des lieux publics sur demande de l'autorité communale. La demande de particulier ne sera pas considérée si elle émane du locataire ou du voisin. Cette destruction se fait :

- par contamination du nid, par M. Chaigneau, apiculteur et en présence de M. Rousseaux, adjoint au Maire avec un biocide agréé **ou** ;
- si l'accessibilité au nid le nécessite selon MM. Chaigneau et Rousseaux, et en présence de ces derniers, par abattage du nid par tirs de fusils de quatre chasseurs minimum, tout en respectant les consignes de sécurité vis-à-vis du voisinage.

Seuls les nids de frelons asiatiques (très souvent perchés dans les arbres) peuvent être détruits par la commune car les frelons européens ne sont pas considérés comme nuisibles. Les interventions seront facturées aux propriétaires pour un montant de **30 euros TTC** par nid détruit.

Patrick Rousseaux, adjoint en charge de la sécurité et l'environnement.

Commission voirie et bâtiment

Suite au départ de Pascaline Girault pour des raisons personnelles, l'équipe des agents techniques retrouve une nouvelle collègue Mme Charlene Lévêque Renaud. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe, à mi-temps pour les travaux de voirie bâtiment et mi-temps comme agent polyvalent à l'école.

Le bâti

Une pièce isolée dans le garage derrière la mairie est faite grâce à nos agents polyvalents afin de libérer de la place dans notre mairie. Des archives et du matériel divers y seront entreposés. Le coût a été minimisé par la récupération de matériaux comme des dalles de plafond et son ossature de l'école démontés cet été, ainsi que l'éclairage en tube néon remplacé par des leds dans certaines classes.

Les travaux d'agrandissement des ateliers communaux sont en phase de finition pour les deux lots attribués. La réception des lieux pourra s'organiser courant novembre.

Nos agents pourront pendant l'hiver prochain aménager : salle de réunion, local peinture, toilette, douche et stockage divers sur un étage qui occupera le quart de la superficie de l'agrandissement.

La voirie

La voirie comprend les espaces verts qui occupent énormément notre équipe, certains de nos lotissements sont trop fournis en végétation

Les décisions du Conseil Municipal (suite)

sont dédoublées pour mieux les entretenir et pour qu'elles revivent.

Tout plant arraché est replanté, nous avons commencé cette opération mi octobre.

Une haie est donc en cours d'achèvement entre le terrain des ateliers communaux et notre espace sportif, deux cerisiers et deux noyers sont plantés à l'entrée du parking du cimetière en parallèle de la départementale.

Bien sûr ces plantations ne sont pas faites au hasard, un plan global est en cours de réalisation avec les agents et M. Patrick Rousseaux responsable de la commission sécurité environnement. Dans un premier temps nous avons planté au plus évident pour agrémenter nos espaces publics.

Un courrier de demande d'accord a été envoyé aux propriétaires pour entretenir par le service technique les parcelles cadastrées en bas du château de Pied Pouzin, au lieu dit « La Noue » pour relier les deux routes communales de Rochetan à Pont Bertrand afin que nos randonneurs puissent continuer à passer sans encombre.

L'automne, les feuilles se ramassent à la pelle mais surtout adhérent à la route avec cette humidité alors redoubler de prudence est de rigueur

Les autres décisions du Conseil Municipal

Éclairage public

Après délibération, le conseil valide pour l'éclairage public les tranches horaires suivantes à compter du 15 septembre 2022 :

Le matin, allumage sur toute la commune à 6h30, mais rien d'allumé sur le parking de la salle des fêtes, - Le soir, extinction sur toute la commune à 20h et extinction du parking de la salle des fêtes à 21h30.

PLUI-H en Mellois en Poitou, présentation du diagnostic foncier sur la commune

Dans le cadre du PLUI-H, Monsieur le Maire diffuse au conseil municipal les cartes et les plans utilisés par le cabinet d'étude qui a commencé à répertorier les dents creuses et les parcelles qui pourraient être divisées. Par ailleurs, le règlement du SCOT qui sera repris dans le PLUI-H précise qu'il n'est plus permis de construire de nouveau bâtiment d'habitation dans un hameau où il n'y a pas 30 maisons comme par exemple Chanteloup et Bois Martin. De plus, les constructions sont plafonnées à 200 maisons par an sur tout le territoire de Mellois

A savoir

Cérémonie du 11 novembre

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 aura lieu en présence du public.

Un piquet d'honneur de l'école militaire de St Maixent l'Ecole sera présent. Les enfants de l'école sont également conviés.

Rassemblement directement devant le monument aux morts à 10h45.

La route à partir de l'ancienne boulangerie sera fermée ainsi qu'à partir du rond point de Rochetan en montant vers le bourg de 10h45 à 11h45.

pour votre sécurité et celle des autres.

Christophe DECOU, adjoint en charge de la voirie et bâtiment.

CCAS

L'UDAF organise des groupes de parole à destination des enfants de parents séparés. Informations et inscriptions par mail : parolenfant79@udaf79.asso.fr ou par téléphone : 06 75 02 02 78

Par délibération du conseil municipal la date du premier samedi d'octobre a été retenue pour le traditionnel repas offert à toutes les personnes de 65 ans et plus.

C'est ainsi que le samedi 1er octobre, 113 d'entre eux accompagnés des agents communaux (dans le cadre de la journée de solidarité) et des élus se sont retrouvés pour un après-midi festif animé par l'orchestre Métronome sur le thème de l'école de Fressines des années 1950. A noter dans vos agendas le prochain repas des aînés du samedi 7 octobre 2023.

Prenez soins de vous et de vos proches. Paulette BALOTHE, adjointe en charge du CCAS

en Poitou dont 110 maisons par an sur la partie Ouest de Mellois en Poitou.

Renouvellement du contrat de maintenance SIGB Colibris de la bibliothèque

M. le maire présente un devis pour le renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de gestion de la bibliothèque pour un montant de 149,63 € HT pour un an.

Après délibération le conseil municipal valide le renouvellement du contrat de maintenance

Présentation du projet « salle pour accueillir un commerce » rue de la Thibauderie

Les plans mis à jour ainsi que l'estimation des travaux relatifs au projet pour « accueillir un commerce », rue de la Thibauderie sont diffusés. Après consultation des documents présentés ainsi que la prise en compte des différents projets en cours au sein de la commune, le conseil municipal décide de mettre en veille ce projet de façon temporaire, en sachant qu'il est possible de mettre en suspens la subvention DETR accordée pendant 3 ans.

Nouveau commerçant ambulant :

Pizzas artisanales au feu de bois - Le Four Ambulant

Ouverture prévue courant novembre devant la mairie.

Suivez-nous sur internet : lefourambulant.fr ou sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer.

@lefourambulant (instagram) et Le Four Ambulant (page Facebook).

Horaire : le samedi soir de 18h à 22h.

Contactez-nous au 06 27 96 67 44 pour réserver vos pizzas.